

[Text]

• 1720

Madam Bégin: That I cannot answer myself. You must ask my colleague, Marc Lalonde. I do not want to hide behind him; but he is the Minister of Finance, and it must be asked to him.

I think the thrust of what you are saying is: If there are specific reforms you, the committee, want to see done before the end of your work and if you were to publish a special report, would we act on it? Ask the Minister of Finance, because it is a money commitment you are asking. But there is no plan to act before the end of your work, to my knowledge. Am I clear?

Miss MacDonald (Kingston and the Islands): I trust we will take your backing with us when we ask him.

Madam Bégin: If it is good, I will be there; and it will be good, I know that.

Mr. Miller: One of the major questions I detect—and I think particularly after spending yesterday in Toronto at a pension conference from the private sector—is the whole question of pension funds and who has access to those funds. You have outlined basically the problem in the private sector—lack of vesting portability, inflation proofing, etc.—and I get a sense that the private sector is prepared to move in those directions, not because they are particularly anxious to do so because it may be more costly to them, but because they sense in the Canadian public that there is an unwillingness of workers to continue to pay into private plans that are not inflation protected or not vested portable. I do not think there is any goodwill on the private sector's part to magnanimously contribute more or to provide plans that have easier access to employees.

Mr. Dantzer: You did not get that yesterday.

Mr. Miller: What I got yesterday . . . I would like to ask the minister this. I think one of the major questions is this. We had one estimate yesterday that, by the year 2000, we are going to be dealing with \$1 trillion dollars in pension funds.

Madam Bégin: How, public and private?

Mr. Miller: Public and private. The question is: Who will be dealing with that? Will it be the private sector investing in those funds and the public sector? I just maybe would like to ask if your department or the Department of Finance has any estimate of what we are looking at, because that seems to me a major concern of the private sector and why they are willing at this stage to protect their interests.

Madam Bégin: Bob Allen tells me a consultant put that through at the conference you attended yesterday. I never heard that figure. The points of reference I know are these;

[Translation]

Mme Bégin: C'est une question à laquelle je ne saurais répondre et que vous devriez plutôt poser à mon collègue, Marc Lalonde. Je ne veux pas m'abriter derrière lui, mais c'est lui qui est le ministre des Finances et c'est donc à lui qu'il faut poser la question.

En fait, vous voulez dire ceci: si le Comité souhaite que certaines réformes bien précises soient introduites avant la fin de vos délibérations, et si vous décidiez, par exemple, de publier un rapport spécial, y donnerions-nous suite? Posez la question au ministre des Finances parce qu'il s'agit d'une question d'argent. Quoi qu'il en soit, nous ne prévoyons pas d'intervenir avant la fin de vos travaux, du moins à ma connaissance. Est-ce bien clair?

Mlle MacDonald (Kingston et les Îles): J'imagine que, lorsque nous lui poserons la question, vous nous soutiendrez.

Mme Bégin: Si la proposition est valable—et je ne doute pas qu'elle le sera—je serai là.

M. Miller: Une des grandes questions qui se pose selon moi—surtout depuis hier, car j'ai passé la journée à Toronto à l'occasion d'une conférence du secteur privé sur les pensions—c'est le problème de l'argent que recèlent ces régimes de pension et aussi la question de savoir qui peut l'utiliser. Vous avez dans les grandes lignes précisé le problème du secteur privé—la dévolution, la transférabilité, la protection contre l'inflation et ainsi de suite—mais j'ai, moi, le sentiment que le secteur privé serait tout disposé à intervenir dans ce domaine, non pas qu'il ait particulièrement hâte à le faire parce que cela va coûter très cher, mais bien parce qu'il a parfaitement compris que les Canadiens répugnaient à continuer à investir dans des régimes privés sans aucune garantie contre l'inflation, sans aucune possibilité de dévolution ou de transfert. Je ne pense pas que le secteur privé soit bienveillant au point de relever magnanimement sa quote-part, ou d'offrir des régimes plus accessibles aux employés, pas du tout.

M. Dantzer: Vous n'avez pas dû attendre la conférence d'hier pour vous en rendre compte.

M. Miller: Ce que j'ai compris hier . . . Voici ce que je voudrais dire ou plutôt demander au ministre. J'ai entendu dire hier à la conférence, et c'est l'un des éléments fondamentaux de toute cette question, que d'ici l'an 2000, les régimes de pension représenteront un billion de dollars.

Mme Bégin: Les régimes de pension publics et privés combinés?

M. Miller: C'est cela. À ce moment-là, il s'agit de savoir qui va avoir la haute main sur cet argent. Sera-ce le secteur privé qui procédera aux investissements, de même que le secteur public? J'aimerais vous demander si votre ministère ou celui des Finances a fait des calculs à ce sujet, parce que ce me semble être un des grands secteurs d'inquiétude du secteur privé, et la raison précisément pour laquelle il est désormais disposé à intervenir pour protéger ses intérêts.

Mme Bégin: Bob Allen me dit que c'est un expert-conseil qui a signalé le chiffre à la conférence à laquelle vous assistiez hier. Pour ma part, je n'en ai jamais entendu parler. Il n'est